



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION DE DÉMINAGE D'UNE BOMBE DE L'AVIATION ANGLAISE A CALAIS - DIMANCHE 6 MARS 2022

Arras, le 6 mars 2022

L'opération de déminage d'une bombe aérienne contenant 88 kilos d'explosifs, découverte lors des travaux de terrassement du chantier de construction d'un parking sur le site de l'entreprise Alcatel à Calais, a été effectuée par les démineurs d'Arras ce dimanche 6 mars 2022, à partir de 9 heures.

Une zone d'évacuation et d'exclusion totale de 400 mètres autour de la bombe a été mise en place. Ce périmètre recouvrait la partie sud du port de Calais, l'entreprise Alcatel, l'entreprise Nexans, 4 habitations, une partie du bassin Carnot et des axes routiers. Aucune circulation, routière ou pédestre, n'a été permise dans ce périmètre d'exclusion. L'espace aérien a également fait l'objet d'une interdiction de survol.

Un Poste de Commandement Opérationnel (PCO) a été activé à la sous-préfecture de Calais, dès 8h30, sous l'autorité de Véronique DEPREZ-BOUDIER, sous-préfète de l'arrondissement de Calais.

L'opération de déminage s'est déroulée en deux temps : examen du contenu de la bombe et neutralisation puis transport vers un centre spécialisé pour destruction.

L'opération de neutralisation s'est déroulée comme prévu et sans incident. Le PCO a été levé à 10H30.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)